

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Mardi 21 mars 2023 à 19 h 00

Local 3050

Situé au 341, rue Principale Nord, 3^e étage

Présences :

Parents :

- Barbe, Charlène
- Castonguay, Stéphanie
- Desjardins, Mélanie
- Doucet-Fournier, Joanie
- Gaudreault Bilodeau, Marijoël
- Guillemette, Betty
- Leclerc, Shany
- Tremblay Nancy (substitut)

Organismes :

- Aumond, François

Directions et soutien :

- Sigouin, Catherine
- Todd, Annie
- Normand, Valérie

Personnel enseignant et professionnel :

- Doyon, Isabelle
- Laliberté, Marie-Lyne
- Despard, Julie
- Cécire, Gabrielle

COMPTE RENDU

1. Mot de bienvenue :

Madame Charlène Barbe, vice-présidente, préside la rencontre dès 19h04. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Madame Charlène Barbe, vice-présidente, fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Stéphanie Castonguay adopte l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 31 janvier 2023 :

Tous ont pris connaissance du compte rendu. Madame Stéphanie Castonguay adopte le compte rendu tel que rédigé.

4. Intervention du public :

Madame Amaly Alayco partage une situation qu'elle vient de vivre à l'école avec son enfant et demande de l'aide à savoir quoi faire avec cette situation

Madame Catherine Sigouin l'invite à communiquer avec les intervenants scolaires et la direction de l'école de son enfant. Par la suite, si elle est toujours en questionnement, elle pourra communiquer avec madame Sigouin pour discuter des options qui s'offrent à elle.

5. Correspondances :

Quelques communications ont été reçu et seront discuté au point 6. Afin de recevoir les communications, les membres du comité proposent de devenir membre de la Fédération du comité de parents, ainsi ils auront accès et n'auront pas à tous les traiter. Seules les correspondances venant d'ailleurs ou jugés plus importantes seront discutés lors des rencontres. Catherine Sigouin ou Stéphanie Castonguay feront un suivi à cet effet.

6. Suivi du comité de parents :

Après la présentation du calendrier scolaire de monsieur Yannick Roy, des recommandations avaient été émises avant qu'il soit accepté et le point de la préoccupation de la semaine de relâche en novembre avait été soulevé. Plus précisément, en lien avec la perte de 2 jours pédagogiques et comment y palier. Monsieur Roy les a invité à en discuter avec Catherine. Les PE ont seulement été déplacées, le nombre n'est pas modifié. Il faut donc coordonner un peu plus les révisions de plan d'intervention. Aussi, il a été proposé d'être sensible à la date de début de la rentrée scolaire, considérant que ça peut être serré pour ceux qui veulent partir à l'extérieur. Donc Catherine répond à ce sujet que l'offre de service est le même malgré les 2 PE en novembre puisque le nombre de PE est le même. De plus, il a eu l'ajout des services de monsieur Éric Forget. Elle reste volante et toujours disponible. Le plan d'intervention est ouvert en tout temps et peut être travaillé en n'importe quel temps. Les propos sont appuyés par madame Annie Todd.

Madame Caroline Jolicoeur, membre du CP, avait participé à la séance publique du MEES. Il a été question du nombre d'heure que l'élève peut travailler en une journée pour un employeur. Les recommandations étaient de faire attention aux jeunes malgré le problème de main d'œuvre. Il y a de l'abus, certains étudiants commencent à travailler à un plus jeune âge. Ils doivent commencer le travail tôt le matin, parfois l'enfant doit quitter l'école plus tôt pour se rendre au travail, ils ont des engagements financiers donc ils ne peuvent pas manquer de travail, il est difficile pour un adulte de dire non à un employeur alors imaginons un enfant de 14 ans et moins. Jusqu'à quel point le Ministère peut s'ingérer au niveau des jeunes qui travaillent en plus de ce qui est déjà prévu à la CNESST.

7. Plan quinquennal :

Catherine Sigouin fait la lecture et résumé du plan quinquennal.

Lecture de la prévision de la population. Il y a une augmentation prévisionnelle pour l'an prochain au préscolaire-primaire mais une baisse au niveau secondaire. Le fait d'accueillir des nouveaux arrivants immigrants peut collaborer à la hausse d'élèves.

Les grandes orientations sont les suivantes : maintien des écoles rurales, offre de services éducatifs de qualité, organisation pédagogique au préscolaire en milieu rural et urbain, classes d'enseignement adaptés au préscolaire et primaire et l'organisation pédagogique de ses écoles secondaires.

L'adoption du plan quinquennal est proposée par Madame Mélanie Desjardins et appuyé par madame Joanie Doucet-Fournier

8. Priorités du comité pour 2022-2023 :

8.1 Préclassement primaire/secondaire :

À titre d'information, les fiches de transitions sont en analyse au secondaire pour les élèves venant du primaire. Dans certains cas, il y aura des rencontres afin de mieux se préparer au transfert des élèves. Le travail débute en mars, mais comme c'est tôt, il peut avoir des modifications jusqu'en juin et ce pour prendre les meilleures décisions possibles pour les élèves.

8.2 Choix de cours (secondaire) :

Les choix de cours se sont faits par Mozaïk Portail pour une première année, ce qui a évité beaucoup de paperasse.

Il est soulevé par madame Mélanie Desjardins, parent, que les choix de cours pour les élèves en classe adaptée, sont discriminatoires. Qui fait les choix de cours ? Il y aurait certainement un effet bénéfique pour ces élèves d'avoir 2-3 cours de plus de ce qu'ils aiment, ça pourrait contribuer à l'évitement du décrochage.

Les parents suggèrent d'avoir des discussions avec les directions. Il est important de le mentionner pour améliorer le sujet dans l'avenir. Il est à déterminer comment la demande pourrait être faite et de quelle manière pour qu'elle ait un meilleur impact.

Lors de la prochaine rencontre, l'idée d'inviter un responsable de redoublement a été lancée, Catherine va consulter Marie-Hélène Grondin afin de voir qui serait la personne à inviter.

S'il y a trop de fermeture, Catherine va envoyer la procédure à suivre lors d'insatisfaction plus haut que la direction. Il faut proposer des alternatives, pas juste amener des points négatifs. Mélanie Desjardins nous revient avec le processus. Peut-être que les jeunes aimeraient venir s'exprimer sur le sujet ? Le sujet est à rediscuter.

8.3 Bulletins 2^e étape (évaluation):

Certaines écoles ont eu des essais au niveau des évaluations par code couleur. Ce dossier est à l'étude et en développement à la Table primaire-secondaire. Éventuellement, il est possible que les parents aient de l'information à cet effet. Les bulletins vont rester mais le but est de trouver ce qui peut être ajouté ou amélioré pour que les bulletins soient enfin plus clairs.

9. Projet concomitance DES-DEP :

Catherine va partager les documents dans le groupe Teams concernant le projet concomitance DES-DEP.

10. Autres sujets :

10.1 Collaboration MEQ-MESS

Avec le Centre de réadaptation il y aura un transfert d'informations donc ce sera plus facile pour aider les enfants afin de voir ce qui leur manque. En août, un autre point de chute est fait afin de se mettre à jour. Très belle collaboration, un ajout qui saura certainement aider les enfants qui ont des besoins. Les services sont plus complémentaires.

L'intervention précoce s'améliore de plus en plus, ils vont offrir plus de services, plus d'observation et d'informations au moment de l'envoi du dossier du Centre de services scolaire Harricana. L'indice de priorisation est plus à jour, elle s'est améliorée, il y a un meilleur dépistage et plus de services donc ce qui ressort sont ceux qui ont plus de difficultés qui peuvent avoir un suivi plus rigoureux. Nouvelle collaboration avec madame Guylaine Couillard, intervenante en petite enfance travaillera en collaboration avec le Centre de réadaptation et le Centre de services scolaire pour l'intégration au préscolaire des nouveaux élèves.

10.2 Embauche ergothérapeute

Une nouvelle ergothérapeute s'est jointe à l'équipe, elle va commencer par aller dans les classes voir ce que l'enseignant peut faire pour aider son groupe puisqu'étant donné qu'elle est seule, ce sera plus difficile de voir un grand nombre d'élèves. Elle pourra éventuellement voir les élèves avec des difficultés plus sévères. Le modèle RAI est priorisé.

11. Calendrier des rencontres :

11.1 16 mai 2023 au local 3050 à 19h ;

12. Levée de l'assemblée :

L'assemblée est levée à 20h56 par Madame Mélanie Desjardins.